

Monsieur Gérard Brun
Directeur du Personnel
Groupe Dauphiné Libéré

Objet : protocole d'accord élections PSE

Veurey, le mardi 27 avril 2004

Monsieur,

Nous avons bien reçu les protocoles d'accord des prochaines élections des Délégués du personnel et du Comité d'entreprise pour la société Presse du Sud-Est.

Plusieurs points des protocoles attirent notre attention et nous vous demandons d'effectuer les modifications suivantes :

- Vous écrivez « *les Présidents de bureau de vote et les cinq assesseurs seront désignés par les organisations syndicales* » (page 2)

Nous vous demandons de remplacer les Présidents par deux « assistants de vote » qui auront pour mission d'assister et d'orienter les électeurs.

- Sous le titre **Conditions d'électorat et d'éligibilité**, (page 2) vous écrivez :
« Il est rappelé que sont électeurs les salariés **CDI et CDD** d'au moins 16 ans... » (le texte souligné en gras est à rajouter)
- De la même manière dans le paragraphe suivant est écrit :
« Sont éligibles les salariés **CDI et CDD** âgés de 18 ans... » (le texte souligné en gras est à rajouter)
- Sous le titre **Vote par Correspondance**, (page 2) nous vous proposons de modifier les deux paragraphes suivants en les remplaçant par le texte :
Pour permettre à l'ensemble du personnel de participer aux élections, les organisations syndicales signataires du présent protocole d'accord, rencontreront la Direction du Personnel le mardi 11 mai 2004 à 14 h 30 afin d'établir en commun la liste des personnes en absence maladie, accident de travail ou congés payés votant par correspondance et de ce fait, devant recevoir un dossier de vote par correspondance.
- Sous le titre « **Avant le jeudi 27 mai 2004 à 24 heures** » (page 3) il faut rajouter le paragraphe :
Un seul bulletin de vote peut être glissé dans l'enveloppe correspondante
- Nous vous demandons de remplacer le dernier paragraphe de la page 3 par :
Les listes de candidatures devront indiquer lisiblement les NOM, PRENOM et SERVICE de chaque candidat.

Afin de faciliter le travail des assesseurs nous vous demandons que les listes des électeurs soient numérotées.

Veillez agréer Monsieur, nos salutations distinguées.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire Général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré